

## **Subvention exceptionnelle au COP section basket-ball**

### **Le rapporteur,**

☞ rappelle que l'équipe masculine de basket-ball vient de monter en Nationale 3. Afin d'accompagner le financement de cette équipe, une subvention exceptionnelle de la commune est sollicitée.

**Considérant** les avis favorables émis par la commission « sports », lors de sa réunion du 5 juillet 2012 et par la commission des « finances et administration générale » lors de sa réunion du 19 septembre 2012 ;

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **DECIDE :**

le versement d'une subvention complémentaire et exceptionnelle d'un montant de 5 000 €, au COP basket-ball ;

### **AUTORISE :**

le maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à cette affaire.

### **VOTE : à l'unanimité**